

## Objectifs : présenter le projet dans sa totalité, repérer l'implantation du projet sur le terrain et son environnement immédiat.

Il est établi à une échelle allant du 1/500<sup>ème</sup> au 1/200<sup>ème</sup> et doit être coté dans les trois dimensions.

- Indiquez les bâtiments à construire, à conserver, à démolir éventuellement, avec leurs dimensions, leurs distances aux limites séparatives (voisins) et aux voies et emprises publiques.
- Indiquez le relief (points ou courbes de niveaux, talus...).
- Identifiez les plantations (existantes et à créer).
- Précisez les accès au projet, localisez les équipements privés et publics desservant le terrain (réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de téléphone).
- Précisez les clôtures éventuelles, les aménagements extérieurs.
- Indiquez l'orientation géographique du projet.
- Localisez sur le plan les prises de vue (photographies de près et de loin).
- Localisez les traits de coupes (profils du terrain et du projet).

